74ème SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU PROGRAMME DU HAUT-COMMISSAIRIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

Genève, du 9 au 13 octobre 2023

DEBAT GENERAL

DÉCLARATION DES ETATS AFRICAINS DELIVREE PAR LA REPUBLIQUE DU CONGO

Madame la Présidente, Monsieur le Haut-Commissaire, Excellences Mesdames et Messieurs,

- 1. La République du Congo a honneur de prononcer cette déclaration au nom du Groupe africain.
- 2. Madame l'Ambassadeur Kadra AHMED HASSAN, le Groupe Africain voudrait sincèrement vous féliciter pour votre leadership, déjà clairement manifesté cette année pendant votre présidence des réunions du Comité Permanent du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. La bonne conduite des travaux de la 74° Session du Comité Exécutif, n'est que la suite logique de ce leadership. Votre élection à la présidence de ce Bureau, est une étape de votre parcours de femme diplomate aguerrie et surtout un retour de l'intérêt que vous portez pour les affaires humanitaires.
- 3. Je ne saurais poursuivre mon propos sans exprimer nos vives félicitations et encouragements à l'endroit du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, Monsieur Filippo Grandi, pour sa déclaration liminaire et surtout pour son leadership à la tête du HCR. Monsieur le Haut-Commissaire, avec les mots justes vous avez mis en exergue, dans votre déclaration, le contexte actuel de la gestion des réfugiés, des personnes déplacées internes, les demandeurs d'asile ainsi que des apatrides à travers le monde. Sans oublier le noble travail accompli chaque jour par le personnel du HCR, à qui nous rendons un vibrant hommage.

Madame la Présidente

4. Le Groupe africain relève que la situation des personnes sous le mandat du HCR reste très préoccupante dans le monde. Le déclenchement de la crise au Soudan, les conflits à travers notre région, l'impact du changement climatique, les catastrophes naturelles dans certaines régions du monde, expliquent les causes des déplacements massifs de population à l'intérieur et au-delà des frontières nationales de nos pays. Les principaux pays d'accueil des personnes déplacées en dehors des

frontières de leur pays d'origine, sont ceux voisins des zones de crise et pour la plupart à revenu faible et intermédiaire.

5. Le nombre de personnes déplacées dans le monde a dépassé les 110 millions en mars 2023, ce qui représente un défi majeur pour la communauté internationale et particulièrement pour le HCR et ses partenaires. C'est au regard de ce qui précède que les Etats africains relaient et appuient ici l'appel du HCR à renforcer la solidarité et la coopération pour répondre aux besoins humanitaires et trouver des solutions durables pour toutes ces populations déplacées.

Madame la Présidente,

- 6. La protection des personnes sous le mandat du HCR reste à nos jours un sujet critique en Afrique. De nombreuses régions du continent ont été touchées par des conflits, des crises humanitaires et des déplacements massifs de population. A tel enseigne que notre continent héberge toujours le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées.
- 7. Afin de répondre aux besoins des populations déplacées à la suite et même pendant ces crises, les gouvernements de nos Etats n'ont cessé de renforcer leur coopération avec le HCR et avec d'autres organisations humanitaires pour fournir une réponse adéquate et durable. Cette réponse inclus les abris, l'alimentation, les soins de santé et l'éducation. Cependant, les ressources demeurent continuellement insuffisantes pour répondre aux besoins humanitaires en Afrique.

Madame la Présidente,

- 8. L'augmentation du nombre de réfugiés et des personnes déplacées en Afrique au cours de ces dernières années, suscite diverses préoccupations pour nos Etats. Elles concernent, entre autres, la pression sur les ressources limitées de nos pays, y compris les infrastructures, les services de santé, l'éducation et l'aide sociale. Cela peut entraîner des défis économiques et sociaux pour les pays d'accueil.
- 9. Les tensions sociales et politiques au sein des communautés locales sont également à prendre en ligne de compte des préoccupations de nos Etats. Les questions de sécurité nationale, notamment la possibilité que des groupes extrémistes ou criminels puissent exploiter les mouvements de réfugiés.
- 10. L'arrivée massive de réfugiés peut perturber les marchés du travail locaux, créant une concurrence accrue pour les emplois peu qualifiés et pouvant entraîner une diminution des salaires pour les travailleurs locaux.
- 11. Les gouvernements africains sont de plus en plus confrontés au risque de migration irrégulière parmi les réfugiés. Ce qui entraîne des défis de contrôle aux frontières et d'application des lois nationales et des conventions sur les réfugiés. Voilà pourquoi

nos Etats s'investissent de plus en plus dans la résolution des conflits afin de favoriser le retour de la paix et de la sécurité dans les pays de départ des réfugiés. Dans la même veine, encourager le rapatriement volontaire, qui demeure la solution durable privilégiée.

- 12. Face à ces préoccupations, les gouvernements africains voudraient attirer l'attention de la communauté internationale sur le fardeau que portent les pays d'accueil en Afrique. Il est plus que temps, estiment nos gouvernements, pour élaborer, avec l'accompagnement du HCR et de ses partenaires, des politiques, des programmes et des solutions visant à gérer efficacement les défis posés par l'augmentation du nombre de réfugiés dans les pays d'accueil en Afrique.
- 13. Bien que la situation humanitaire en Afrique demeure un défi majeur pour ses gouvernements et le HCR qui les accompagnent dans l'assistance aux personnes en situation de vulnérabilité, le financement des crises sur notre continent reste très faible et parfois inexistant. La situation actuelle du Soudan est un exemple parmi tant d'autres.
- 14. Le Groupe africain, en considération du niveau des contributions des pays donateurs atteint en 2022, estime qu'il est de bon aloi que les voies et moyens soient trouvés afin de réduire le déficit de financement destiné au continent africain.

Madame la Présidente,

- 15. Le Groupe africain voudrait à l'occasion de cette 74° Session du Comité Exécutif rappeler l'attention de la communauté internationale sur les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Il a été élaboré dans le but de renforcer la coopération internationale en matière de réfugiés et d'améliorer la protection et les solutions pour les réfugiés dans le monde entier. Dans cet esprit, le partage de la responsabilité occupe une place principale dans la recherche de solutions durables aux besoins des personnes sous le mandat du HCR.
- 16. En faisant un rappel sur les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés, le Groupe Africain jette en même temps un regard sur le deuxième Forum mondial sur les réfugiés qui se tiendra en décembre prochain ici à Genève. Le Groupe africain espère que cette rencontre sera effectivement une occasion pour les Etats de prendre de nouveaux engagements pour avancer surement vers les solutions durables au profit des réfugiés, des personnes déplacées, des demandeurs d'asile et des apatrides.
- 17. Il sied de souligner que les Etats africains se félicitent, à ce stade de la mise en œuvre de leurs engagements pris lors du premier Forum. Il s'agit entre autres des

- progrès réalisés pour la création des cadres juridiques favorables à la protection des réfugiés, des déplacés internes et de la lutte contre les risques d'apatridie.
- 18. Avant de conclure Madame la Présidente, le Groupe africain condamne avec la plus grande fermeté toutes sortes de pratiques au sein du HCR susceptibles de mettre à mal les règles et principes qui garantissent la bonne marche de nos travaux et la cohésion de nos conclusions.
- 19. C'est à ce titre que le Groupe africain a rejeté la procédure utilisée par le Secrétariat du HCR, qui a abouti à l'amendement du rapport sur le Budget-programme 2024 du HCR, après qu'il ait été examiné à la 88^e réunion du Comité permanent des 13 et 14 septembre dernier.
- 20. Le Groupe africain demeure disposé à travailler efficacement pour la recherche de solutions idoines aux problèmes des personnes dans le besoin de la protection internationale, ce, dans un rapport d'équité, transparent et équilibré avec le HCR, ses partenaires et avec tous les acteurs dans le domaine humanitaire.
- 21. Enfin, le Groupe africain réitère son soutien aux actions du HCR à travers le monde et saisit cette occasion pour encourager les donateurs à poursuivre leurs engagements inhérents à la prise en charge des réfugiés, des personnes déplacées internes et des apatrides en Afrique.

Je vous remercie pour votre attention.